

Public :

- Reponsable de cuisine ou encadrant en EHPAD
- Personnel appelé à manipuler des denrées alimentaires (service en salle / chambre)
- Formation interentreprises : Accessibilité aux personnes en situation de handicap selon le site de formation
- Formation intraentreprises : selon l'établissement
- Aucun pré-requis

Durée : 7 heures

Horaires : A définir

Code : SH1 Ehpad

Objectifs

- Comprendre, appliquer et faire évoluer les bonnes pratiques d'hygiène / fabrication
- Appréhender, identifier et réagir en cas de dangers alimentaires
- Mieux s'organiser et gagner en autonomie à son poste de travail

Programme

1 - Le savoir : apprendre pour comprendre

- Compréhension des différents Dangers / Risques
- Etude des risques physiques, chimiques, biologiques, microbiologiques, allergènes
- Ecologie microbienne : notion de taille
- Notions de Contamination/ Développement/ Survie
- Présentation des principaux germes pathogènes et symptômes associés
- les autocontrôles à réaliser
- les nuisibles à gérer

2 – Le droit : connaissance du contexte réglementaire

- Les règlements européens et les arrêtés Français
- L'évolution des textes et les objectifs des législateurs
- Notion et contenu simplifié d'un PMS – Plan de Maîtrise Sanitaire
- Notion de traçabilité et d'obligation de suivi documentaire
- Rôle des différents services de l'état en cas d'alerte sanitaire
- Gestion d'une alerte sanitaire (déroulement, plats témoins, documents)

3 – Le savoir-faire : connaître et appliquer les BPH / BPF

- La marche en avant
- Les règles d'hygiène du personnel (tenue, vestiaire, mains, comportement en poste)
- La réception, puis le stockage réfrigéré ou non
- Le travail primaire (déboîtage, légumerie, les œufs coquilles, déconditionnement)
- Le travail secondaire (préparations chaudes / froides, fritures, tranchage, mixage)
- Refroidissement / remise en température / congélation
- Les expéditions et le service aux rationnaires
- La phase de nettoyage (gestion des déchets, plan de nettoyage, sécurité)

Module complémentaire : pour les agents hôteliers

- la préparation des petits déjeuners
- la mise en place du réfectoire
- la préparation des plateaux pour le service en chambre
- le ménage dans les chambres / foyers logement / les salles de bains
- les erreurs à ne pas commettre
- le cas des résidents en isolement
- le cas des animaux de compagnie

Moyens pédagogiques et d'encadrement : formation en salle, support PPT, Quizz, kit mains. La formation sera dispensée par un consultant du service CEA - **Méthodes mobilisées** : 30 mns de pratique sur les 7 heures de formation.

Modalités d'évaluation : Quizz en début et en fin de formation, feuille d'émargement, questionnaire de satisfaction, attestation de formation, évaluation des acquis à froid - **Tarifs et contacts** : Se reporter au devis joint.



99% de clients « très satisfaits » et 1324 stagiaires formés en 2022

LABOCEA est un prestataire de formation déclaré auprès du préfet de la région Bretagne - Numéro de déclaration : 53 22 085 49 22

V. 2023

Laboratoire public

Conseil, expertise et analyse en Bretagne

Siège social - LABOCEA - 7 rue du Sabot - CS 30054 - 22440 PLOUFRAGAN – France

Standard unique LABOCEA : 02 96 69 02 10 – Service CEA : 02 98 10 40 48

E-mail : cea@laboce.fr